



Direction Régionale de l'Environnement  
RHÔNE-ALPES

# ZNIEFF\* de type I

N° régional : 38300030

Ancien N° régional :

## Glacier de la Pilatte

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 546,14 ha

Isère

SAINT-CRISTOPHE-EN-OISANS

### Niveau de connaissance

Milieux naturels	1	Amphibiens	1	Reptiles	1	Coléoptères	0
		Mammifères	2			Libellules	1
Végétaux sucoérieurs	2	Oiseaux	2	Crustacés		Orthoptères	0
Mousses, lichens	1	Poissons		Mollusques	0	Papillons	1

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 3

### Description et intérêt du site

Etablie dans la partie sud-est du département de l'Isère, la haute vallée du Vénéon s'insère profondément à l'intérieur du Haut Oisans. Principal affluent de la Romanche, ce torrent prend sa source au niveau du Glacier de la Pilatte. La haute vallée s'inscrit dans une ambiance paysagère très fortement minérale de haute montagne glaciaire et rocheuse, où prédominent les escarpements rocheux, les éboulis, les moraines et les appareils glaciaires qui donnent naissance à des torrents tumultueux charriant des eaux troubles cristallines. Protégée de toute part à l'abri de reliefs importants de hautes crêtes, elle est soumise à un climat de type montagnard continental intra-alpin. Elle est par ailleurs ouverte sur les vallées occidentales des Alpes dauphinoises subissant encore les influences climatiques atlantiques atténuées. Elle constitue donc un îlot de continentalité relativement sec et froid, isolé à l'est par de hautes barrières et à l'ouest par ces influences humides. L'intérêt du site réside principalement par un imposant système glaciaire, le plus important de la vallée et l'un des plus vastes, avec celui du Mont de Lans-Girose, du département de l'Isère. Si la flore et la faune restent réduites à des espèces spécialisées de haute montagne, elles comprennent cependant plusieurs espèces des étages alpin et nival, des crêtes, rocailles, moraines et éboulis de haute montagne siliceuse. S'agissant de la flore mentionnons la présence de la Sabline à deux fleurs (petite plante des combes à neige, cousine des œillettes), du Céraiste pédonculé, de l'Antennaire des Carpates (petite composée des crêtes et arêtes ventées), de la Laïche à petites fleurs, de la Laïche courbée et de la Primevère hérissée. La faune compte des espèces remarquables telles que le Lagopède alpin, le Lièvre variable, le Chocard à bec jaune, l'Accenteur alpin ou la Niverolle alpine.

## Milieus naturels

Pas de données disponibles

## Faune vertébrée

### Mammifères

Lièvre variable *Lepus timidus*

### Oiseaux

Lagopède alpin *Lagopus mutus*

Chocard à bec jaune *Pyrhocorax graculus*

## Flore

Pas de données disponibles

## Faune invertébrée

Pas de données disponibles

## Bibliographie

### Parc National des Ecrins

*Atlas du Parc national des Ecrins*

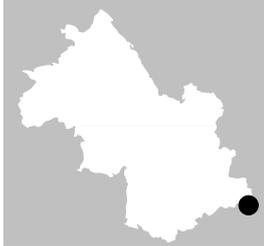
64 pages 2000 Consultable : DIREN Rhône-Alpes



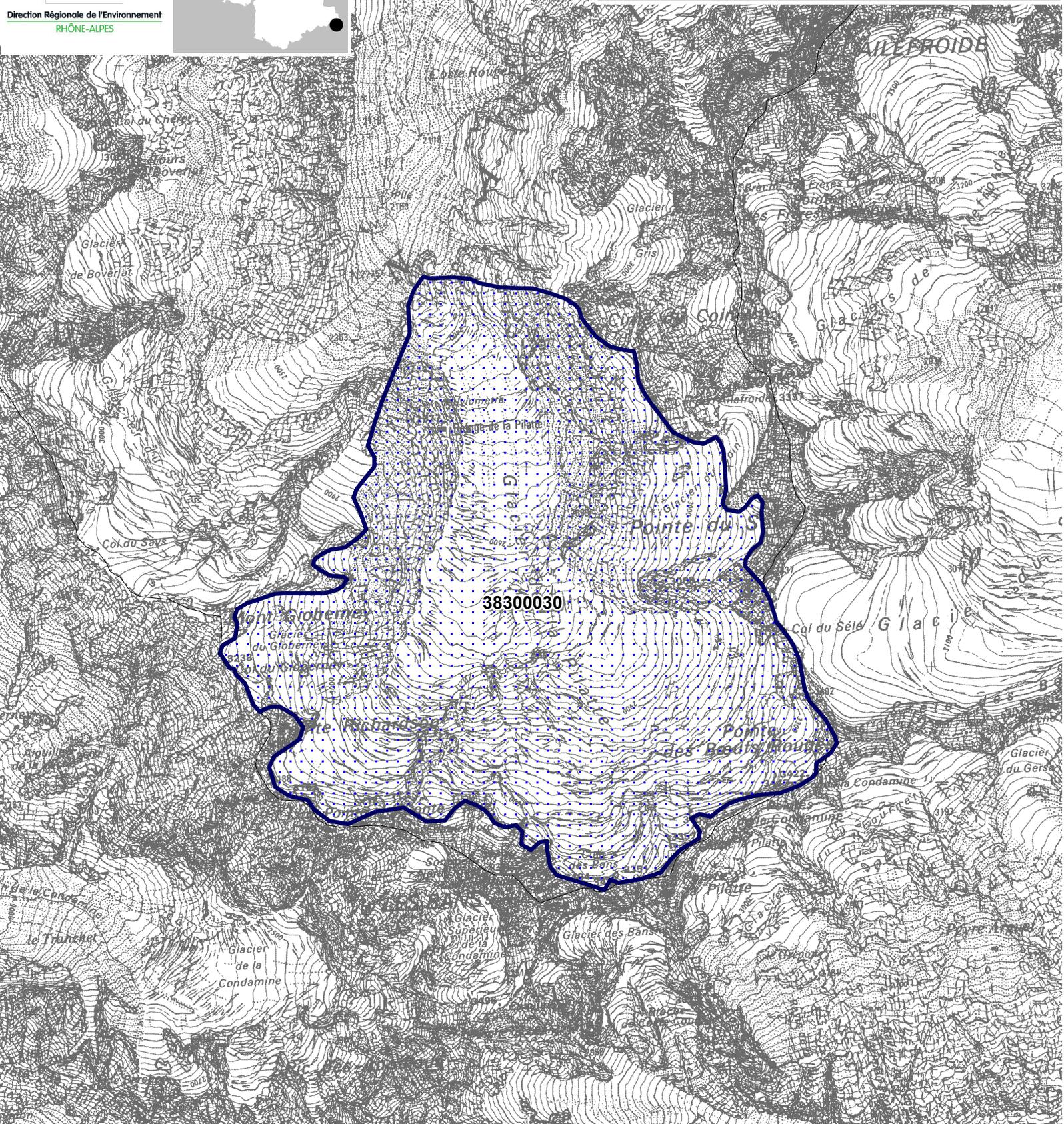
Liberté - Égalité - Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
ET DU TERRITOIRE  
RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction Régionale de l'Environnement  
RHÔNE-ALPES



# Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF\* N°38300030



## Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

\* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007  
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire  
Edition : InfoSIG Cartographie - [www.infosig.net](http://www.infosig.net) - Annecy



Echelle : 1 / 25 000  
fonds IGN Scan 25 (C)